4 août 2017- Par la rédaction.

http://agrafil.agrapresse.fr/index.php?option=com_abckiosque&view=abckiosque&task=download&id=f8fe0e968cb4d42466974b19aa374faf&l=affl.anYaJhCsk@ZdSrpabsbsneGbD.xyrrZuXrrmlaB&p=C20ezCo5UUZuMPi4&fic_id=2W2q523y

# Les coopératives forestières décrochent des budgets publics pour leurs projets

Dans le cadre de l'Appel à projets du ministère de l'Agriculture «Innovation et investissements pour l'amont forestier» lancé en 2016, 35 projets sur 111 candidatures ont été retenus. Les coopératives forestières participent à 12 projets sur ces 35, se félicite l'Union de la coopération forestière française (UCFF) dans un communiqué diffusé le 3 août au soir. Elles en portent même deux intégralement «pour un montant total de près de 3 millions d'euros». Le premier est un programme destiné à «adapter les itinéraires de production du douglas» ; le second concerne «l'optimisation de la mécanisation pour l'exploitation des peuplements feuillus» en Occitanie.